

■ Comment remplir la notification ?

Renseignements concernant l'ouvrier

Reportez exactement : le numéro de Sécurité sociale tel qu'il figure sur l'attestation jointe à la carte vitale, nom, prénom, date de naissance et adresse complète.

Indiquez l'exercice fiscal pour lequel, vous déclarez un changement de modalité au regard de la déduction forfaitaire spécifique pour le salarié concerné.

Indiquez la nouvelle modalité de l'exercice fiscal, si vous appliquez ou non pour le salarié concerné la déduction forfaitaire spécifique de 10 % pour frais professionnels, en cochant la case correspondante.

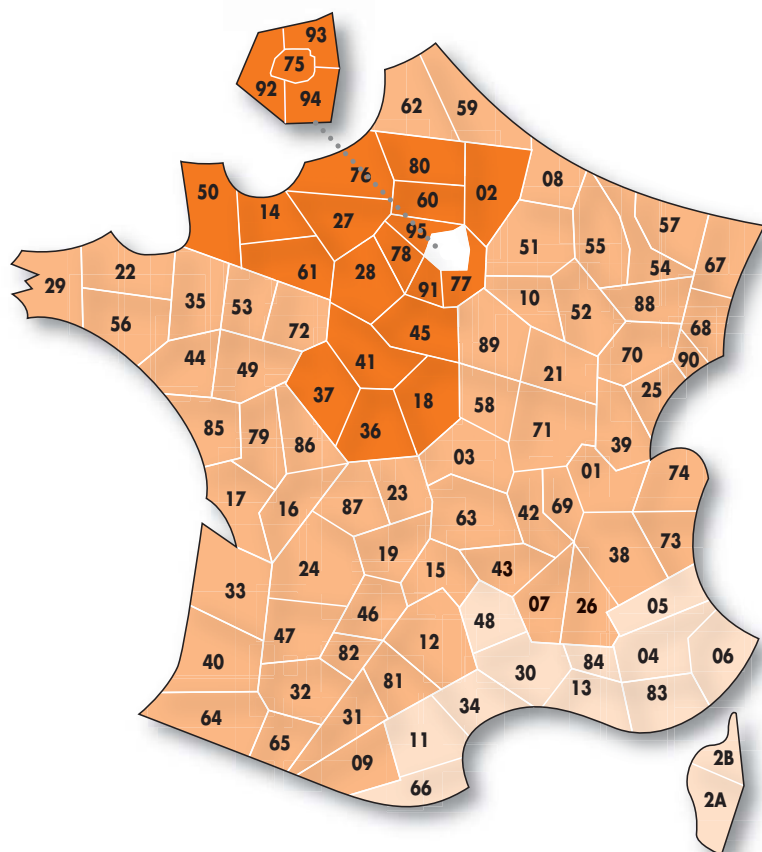
Sans indication de votre part, lorsque le paiement est effectué net de cotisations, nous considérerons que vous n'appliquez pas cet abattement.

Renseignements concernant l'entreprise

Datez, signez et apposez le cachet de l'entreprise pour authentifier les informations portées sur la déclaration.

■ Où envoyer la notification ?

L'adresse dépend de la zone d'habitation de votre ouvrier :



Paris-Seine / Île-de-France - Centre / Normandie-Picardie

PRO BTP - Instruction prévoyance
94966 CRÉTEIL CEDEX 9



Nord / Pas-de-Calais / Sud-Ouest / Ouest-Atlantique / Grand-Est

PRO BTP - Instruction prévoyance
BP 10 - 33278 FLOIRAC CEDEX



Méditerranée

PRO BTP - Instruction prévoyance
06922 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

Important

La notification doit être remplie et transmise au plus tôt **avant le 15 janvier de l'année suivante**.

Vous pouvez également imprimer ce document à partir de notre site Internet : www.probtp.com